

Renaudin : L'agriculture et la viticulture recrutent

On peut se former à tout âge, que l'on soit originaire du monde agricole ou non, c'est la motivation, le goût pour les métiers proches de la nature qui attirent vers ces filières.

Au Renaudin, dans le cadre de la formation pour adultes ou par apprentissage, on peut préparer des diplômes du ministère de l'agriculture :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (Capa) "Vigne et Vin" : de niveau V pour des emplois d'ouvriers qualifiés, salariés.

- Brevet Professionnel de Responsabilité d'Exploitation Agricole (BP REA) "Viticulture" : de niveau IV pour l'installation ou pour accéder à des emplois de salariés en tant que chef d'équipe, d'encadrant.

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans révolus. Il permet de se former en alternance, chez un exploitant et au CFAA. Un contrat d'apprentissage est signé (généralement pour 2 ans) qui permet une rémunération du jeune.

L'entreprise qui joue un rôle essen-



tiel dans la transmission de savoir-faire bénéficie d'aides financières pour l'emploi d'apprenti.

Concernant la formation continue des adultes, des parcours individualisés peuvent être proposés pour les salariés ou les demandeurs d'emploi, le coût de la formation ainsi que la rémunération de la personne formée peuvent faire l'objet d'une

prise en charge spécifique.

Le 28 mars de 10 h à 18 h, lors de la journée "Portes ouvertes" au Renaudin, il sera possible de recevoir toutes informations concernant ces formations.

Pour tous renseignements, contacter le responsable de formation : Rabeyrin Jean-Pierre 05 46 48 04 44.

D.S.